

Transports

Le département accélère ses actions en faveur du vélo

Corinne Nèves | 03.10.2009, 07h00

Le vélo trace sa route dans le Val-de-Marne. Quatre cents cinquante kilomètres de voies dédiées composent le schéma départemental des itinéraires cyclables (Sdic). Un maillage soutenu par le conseil général qui a présenté ses grands objectifs, hier, à Saint-Maurice, près de la piste cyclable du chemin de halage.

« L'objectif du département est de multiplier par sept le nombre de déplacements effectués à vélo d'ici à 2020 », affirme Christian Favier, président du conseil général. Avec un budget en fort accroissement (700 000 € en 2007 et 4,2 millions d'euros en 2009), le département s'engage dans la requalification et l'aménagement, d'ici à 2010, de 230 km répartis sur 19 itinéraires prioritaires.

« Multiplier par sept le nombre de déplacements d'ici à 2020 »

« Ces itinéraires desservent les principaux centres-villes, les parcs, les collèges, les bords de Seine et de Marne comme les principales gares RER et métro », explique Cyrille Campana, le monsieur Vélo du conseil général. Les travaux sont lancés. En septembre, les itinéraires 12 (Vitry/Ivry) et 17 (Villeneuve-Saint-Georges/Sucy-en-Brie) ont fait peau neuve, suivis en novembre par l'itinéraire 1 (d'Arcueil à Vincennes). Panneaux indicateurs, dessins au sol, lettrage et couleur, permettront au cycliste de mieux suivre son chemin, de se repérer par rapport à l'environnement urbain ou encore de mieux identifier les services utiles (aires de stationnement vélo, gares).

« On essaie d'offrir un plan global qui inscrit le vélo dans la ville », explique Daniel Davaisse, vice-président en charge des transports et maire (PC) de Choisy-le-Roi. « C'est un travail de fourmi ; on commencera à voir un réseau cohérent d'ici trois à quatre ans », ajoute Cyrille Campana, qui précise que 70 % des pistes sont sur voies départementales et 30 % sur voiries municipales.

Pour améliorer sans cesse le service sur ces 450 km déjà praticables, une étude est en cours sur un éventuel développement de vélos en libre-service, en location à grande échelle, mais aussi du renforcement du stationnement devant les gares. L'arbitrage se fera en fin d'année. « Le département fait des efforts », conçoit Jean-Paul Grange représentant de l'association Mieux se déplacer à bicyclette (MDB) Val-de-Marne, qui relève tout de même quelques points chauds à traiter en priorité, comme certains passages de ponts ou carrefours, et l'envie, en tant qu'association d'usagers de vélo, d'être consulté à l'avenir. Le département a annoncé la mise en service, en novembre, du tout nouveau comité vélo départemental, lieu de rencontres et d'échanges entre les acteurs du dossier vélo sur le territoire.

Le Parisien – 3 octobre 2009